

MODULE RELIURE A STRUCTURE APPARENTE – 2021-2022

OBJECTIF Diversifier ses compétences en reliure d'art : la reliure à structure apparente

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Réaliser une reliure à structure apparente, couture apparente, fils teints, caissons, plats et gardes contribuant au décor.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public adulte

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne maîtrise de la reliure
(Fin 3^e année à l'AAAV ou équivalent)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

24 heures en présentiel

4 mardis de 9h30 à 12h30 et de
13h30-16h30, répartis dans l'année
(hors vacances scolaires zone C)

NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 6 - Maxi : 12

PRIX : 500 €

Rappel : adhésion à l'AAAV obligatoire : 30€

Prévoir un livre et des achats de fournitures :
(100-150€)

Pour les personnes bénéficiant d'une prise
en charge : 120€ de frais de dossier

**4 modules de perfectionnement sont
proposés dans l'année :**

- 1 module = 500€
- 4 modules = 1600€

LIEU DE LA FORMATION

28 bis, Chemin du Tour des Bois
78400 CHATOU

CONTENU DE LA FORMATION

Apprendre une technique de plats rapportés permettant une très bonne ouverture des plats. Réaliser un projet décoratif harmonieux et adapté à la structure. Réaliser une reliure qui permettra de mettre en pratique ces techniques.

MÉTHODES ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

Méthode démonstrative. Explications et démonstrations des gestes par le formateur, suivi de la réalisation par le stagiaire.

Exercices à exécuter entre deux journées de cours. Correction par le formateur.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) : Florent ROUSSEAU

Relieur expérimenté titulaire du CAP de reliure, du diplôme de l'UCAD et du certificat de dorure de l'école Estienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle du travail effectué au fur et mesure des étapes de réalisation.
Évaluation initiale des acquis. Évaluation formative de l'objectif de développement des compétences, à la fin de la réalisation.

Questionnaire d'évaluation de la formation en fin de formation.

MOYENS TECHNIQUES

Mise à disposition d'un atelier doté d'outils et gros matériels (hors cuirs et papiers) nécessaires à l'exécution des reliures. Mise à disposition des fournitures de décor utilisées.

A APPORTER AU PREMIER COURS

Un livre débroché, plaçure faite, gardes blanches débitées.

Petit matériel de reliure.

ATELIER D'ARTS APPLIQUES DU VESINET - Formation d'adultes aux métiers d'art

Association Loi 1901 – Siret : 324 096 130 00020 – APE 9499Z – Siège social : Mairie du Vésinet 60 boulevard Carnot 78110 Le Vésinet
Administration et formation : 28 bis Chemin du Tour des Bois - 78400 Chatou - 01 39 52 85 90 – aaav@wanadoo.fr – www.aaav.asso.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11780461178 auprès du préfet de la région Ile-de-France (ce n° d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Association non assujettie à la TVA (art. 261-7 du CGI)